

Pour diffusion immédiate

*Collecte et traitement des matières organiques*

## ***Les bacs bruns officiellement implantés en 2023 en Mauricie***

*Saint-Étienne-des-Grès, le 21 mai 2021* - Le président du conseil d'administration d'Énergycycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie), monsieur Michel Angers, est heureux de confirmer que la collecte et le traitement des matières compostables seront implantés en 2023 à l'ensemble de la région de la Mauricie

### **Du compost ET du biométhane**

Les bacs bruns seront distribués aux citoyens de la Mauricie et les matières compostables triées à la source seront valorisées dans un centre de traitement des matières compostables qui sera construit chez Energycycle à Saint-Étienne-des-Grès. Le traitement retenu est un procédé de compostage en milieu semi-fermé incluant une phase d'extraction du biométhane. Il en résultera du compost et du biométhane.

Une vaste démarche d'exploration et d'analyse des différents types de procédés de compostage et de biométhanisation a été réalisée. Une dizaine de procédés de traitement ont été explorés incluant plusieurs visites de centres existants au Québec, en Ontario et en Europe. Les préoccupations de la Municipalité hôte et des citoyens riverains ont été considérées lors de l'analyse de différents modes de traitement et finalement, ce sont les systèmes en milieu fermé sous bâtiment qui seront privilégiés

Durant la même période, le gouvernement annonçait son Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec et lançait un appel à tous les acteurs du Québec à participer à la transition énergétique.

« Conscients du potentiel énergétique que représente le champ gazier de notre lieu d'enfouissement, nous avons répondu à l'appel du gouvernement. Nous avons récupéré les droits d'utilisation du biogaz et nous sommes positionnés sur le marché du gaz naturel renouvelable » : rappelle Michel Angers, président d'Énergycycle

C'est en prenant connaissance d'un procédé de compostage en milieu fermé intégrant une phase de biométhanisation sèche que le projet a pris sa forme définitive.

Deux installations distinctes, mais complémentaires seront aménagées. D'abord une de traitement des biogaz pour transformer le biogaz du lieu d'enfouissement en gaz naturel renouvelable puis un centre de traitement des matières compostables et biométhanisation.

## **Bases solides**

Les bases de ces deux projets sont solides. La construction de la future unité de traitement des biogaz. Le projet annoncé en février dernier est déjà sur les rails. Les revenus associés à la vente du biogaz nous permettront de réduire les coûts associés au nouveau service de collecte et traitement des matières compostables.

« Maintenant nous sommes prêts pour aller de l'avant avec notre centre de traitement des matières compostables et tout mettre en œuvre pour organiser le service de collecte pour les citoyens qui, ils nous le font savoir, sont prêts. » : se réjouit Michel Angers.

Les municipalités de la Mauricie sont conjointement propriétaires des installations de traitement. « Nous sommes sur le point d'ajouter deux composantes majeures à nos installations communes et nous avons pris le temps de développer un modèle dans lequel nos futurs investissements seront intégrés et complémentaires.

Nous comptons sur la collaboration de nos partenaires provinciaux pour ne pas ralentir notre élan, car nous disposons d'un échéancier solide qui prévoit une mise en service du centre de traitement en 2023.

## **À propos d'Énercycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie)**

Créée en 1991, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est un organisme municipal regroupant la MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac, ainsi que les Villes de Shawinigan et de Trois-Rivières. Énercycle, qui assure la gestion globale des matières résiduelles de la Mauricie, porte une vision : valoriser et transformer les ressources qui lui sont confiées, contribuant ainsi à préserver la qualité de vie des générations futures.

-30-

Pour informations et entrevues :

Sylvie Gamache, conseillère en communications

Courriel : [sgamache@enercycle.ca](mailto:sgamache@enercycle.ca) | Cell. : 819 692-7786 | Tél. : 819 373-3130, 223

**ENERCYCLE**

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

400, boul. de la Gabelle  
Saint-Étienne-des-Grès (Québec)  
G0X 2P0  
Téléphone : 819 373-3130  
Sans frais : 866 330-3130  
[enercycle.ca](http://enercycle.ca)